COMMUNE DE CLÉGUER
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé le 11 juillet 2016.
Mis à jour le 29 novembre 2017

Révision allégée n°1

Cléguer
Kleger

REGLEMENT GRAPHIQUE ANNEXE

PLAN A

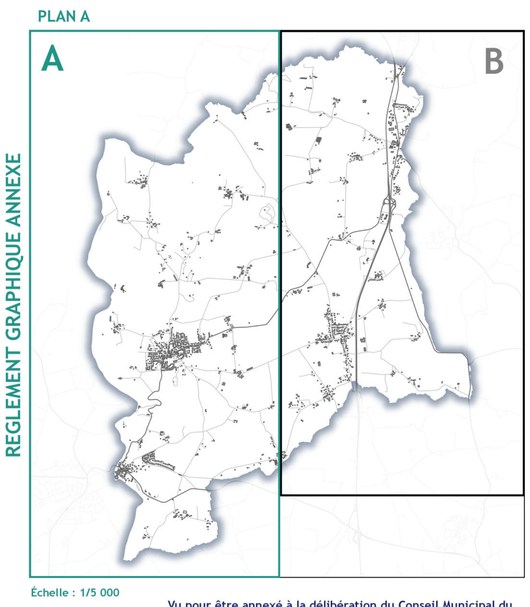

Échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 02 octobre 2023
Le Maire,
Alain NICOLAZO

LORIENT AGGLOMÉRATION

Vu PDF - Mairie-Cleguer - 04/10/2023

Légende

Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural au titre du L151-19

- Petit patrimoine

Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre écologique au titre du L151-23

- Talus ou haie à préserver

Autres prescriptions

- Arbre remarquable
- Site archéologique de type 1
- Site archéologique de type 2
- Site archéologique de type 1
- Site archéologique de type 2

Environnement

- Cours d'eau
- Plan d'eau

N

0 100 200 300 400 500 m